

## La démarche politique du père Joseph Wresinski.

Intervention de Jean Tonglet, directeur du Centre International Joseph Wresinski  
au lundi du Cevipof :

« *Refuser la misère : quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ?* »  
Paris, le 10 mars 2008.

Comment, fût-ce à grands traits, et en quelques minutes, décrire la démarche politique qui a été celle du père Joseph Wresinski, et qui inspire encore aujourd'hui le Mouvement ATD Quart Monde qu'il a créé ?

Je dirais, pour commencer, qu'elle a consisté à prendre au pied de la lettre, à prendre au mot, à prendre au sérieux, les idéaux affichés par les Etats, par les organisations internationales, par les institutions les plus diverses.

Citoyen français, Joseph Wresinski, croyait en la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité, comme il croyait à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamant que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ».

Citoyen du monde, il croyait en ce « Nous les peuples des Nations unies », qui ouvre la charte de l'ONU, « Nous, les peuples », et non pas « nous, les Etats », comme dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que « *l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libérés de la terreur et de la misère a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme* ». La terreur et la misère, et en 1948, on savait jusqu'où pouvait aller la terreur.

Citoyen européen, Joseph Wresinski prenait à la lettre les engagements souscrits par les signataires du Traité de Rome : promouvoir le progrès social, améliorer les conditions de vie,, réduire le retard des moins favorisés,...

C'est sur ce terrain-là, celui des idéaux fondamentaux, fondateurs, inscrits au cœur des pactes nationaux et internationaux qui fondent notre volonté de vivre ensemble, que les dialogues les plus féconds se sont noués avec des chefs d'Etat et des ministres dans les différents pays, avec Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'ONU, avec plusieurs Commissaires européens, avec des parlementaires européens, avec des dirigeants d'organisations internationales comme le BIT, l'Unesco, l'Unicef, le Conseil de l'Europe et bien d'autres.

Le père Joseph Wresinski ne se rendait pas à l'Elysée, à l'Hôtel Matignon, au Berlaymont, au Palais des Nations à New York ou Genève, au Palais de l'Europe à Strasbourg, en porte-parole d'un syndicat des pauvres, en défenseur des intérêts catégoriels d'une minorité sociale, et encore moins en défenseur corporatiste des intérêts du Mouvement dont il assumait la charge. Son propos n'était pas là, même s'il ne négligeait pas le fait qu'à un moment donné, les engagements moraux, les idéaux proclamés, pouvaient et devaient se concrétiser dans des projets opérationnels se traduisant y compris par des engagements financiers.

Mais son intention n'était ni catégorielle, ni corporatiste, mais bien civilisatrice : chacune de ses rencontres avec des responsables politiques était l'occasion

1° de réaffirmer le projet de civilisation que les plus pauvres ne cessent de nous dicter, celui d'une société qui accorde en tout une priorité absolue au sort réservé aux plus faibles, aux plus petits, aux plus fragiles ;

2° de montrer que ce n'était que dans la mesure où cette priorité était recherchée, activement recherchée et mise en œuvre, que les idéaux fondateurs des Nations unies, de l'Union européenne, de la République française, etc., ne seraient pas trahis mais progresseraient réellement et se traduiraient dans la vie de tous les citoyens.

Démarche exigeante et démarche dérangeante que celle-là ! Dans un texte publié en 1977, Madame Alwine de Vos van Steenwijk, qui avait quitté son poste dans la diplomatie néerlandaise pour rejoindre le père Joseph au début des années 60, et fut en 1974, la première présidente du Mouvement International ATD Quart Monde, affirmait que « le Quart Monde était la pierre de touche de la démocratie européenne ». Qu'entendait-elle par là si ce n'est que les plus pauvres représentaient le test le plus rigoureux auquel la démocratie européenne était soumise. Rappelons ici que dans les traités d'alchimie, la pierre de touche était un procédé utilisé pour tester si un métal était de l'or ou de l'argent. On utilisait à cette fin un morceau de jaspe avec lequel on touchait le métal en fusion et c'est la réaction obtenue qui en révélait sa composition réelle.

Tel fut, à mon sens, l'objectif principal de la pratique politique du père Joseph Wresinski : vérifier, à l'occasion d'entretiens réguliers avec les plus hauts responsables, si nous étions en chemin vers la réalisation du « Grand Œuvre », pour poursuivre l'analogie avec l'alchimie, si nous poursuivions donc des politiques en conformité avec les objectifs proclamés dans les textes fondateurs, ou si, au contraire, nous nous en écartions même insensiblement.

Cette volonté n'a pas toujours été comprise ; il est vrai qu'elle n'était pas toujours facile à formuler, à défendre. Il eût été plus facile, peut-être, plus recevable sans doute, de venir plaider des intérêts catégoriels, tel ou tel programme spécifique de lutte contre la pauvreté.

Le père Joseph Wresinski n'y était d'ailleurs pas hostile par principe. Il était aussi extraordinairement pragmatique, acceptant des pas qui pouvaient sembler bien modestes, mais sans jamais perdre de vue l'objectif ultime. Illustrons cette attitude à travers deux exemples puisés l'un dans l'histoire du Mouvement avec la Commission européenne, l'autre dans ses liens avec la Présidence de la République Française.

Après les premiers contacts qu'il eût avec la Commission en 1972 et 1973, le père Joseph Wresinski acceptât sans hésitation le lancement, en 1974, d'un programme européen expérimental de lutte contre la pauvreté. Il en savait, il en devinait les limites, les contradictions, les ambiguïtés. Il ne perdait jamais de vue que l'objectif ne pouvait pas être la pérennisation d'un tel programme, qui était, en dépit des efforts de ceux qui l'avaient promu au sein des institutions européennes, un programme un peu marginal, pour une population considérée elle aussi comme marginale, et qui n'avait que peu d'influence sur l'ensemble des politiques communautaires qui toutes pourtant sont potentiellement porteuses de chances ou de risques pour les plus pauvres.

Réaliste, le père Joseph accepta ce programme et le Mouvement y investit beaucoup d'énergie, y compris d'ailleurs dans son évaluation.

Mais à l'issue de ce programme, la position qu'il adopta fut catégorique : le renouveler, le reconduire purement et simplement comme le proposaient et les services de la Commission, et

le Parlement européen et la plupart des promoteurs des projets, n'était plus de mise. L'existence du programme avait été utile : il avait levé le voile sur la réalité de la persistance de la grande pauvreté en Europe. Il s'agissait maintenant d'aller au-delà et d'intégrer la question de la grande pauvreté dans toutes les politiques européennes.

En France, très rapidement, depuis le camp de Noisy-le-Grand, au début des années 60, le père Joseph Wresinski et les familles rassemblées autour de lui, cherchèrent à atteindre le Président de la République. A l'occasion des événements de mai 1968, qui avaient plongé des familles totalement dépendantes des services publics dans une misère sans nom, un manifeste titré « Un peuple parle », est préparé par les équipes du Mouvement sur la base de « Cahiers de doléances » qui circulent dans les cités et quartiers de grande pauvreté. Ce manifeste aboutira à un dossier titré « Les entravés sociaux » qui sera envoyé en 1969 au Général de Gaulle. Celui-ci en prendra connaissance après le référendum de 1969 qui signa son départ de la présidence de la République. Le président Georges Pompidou le reçut à son tour et accepta de recevoir le père Joseph Wresinski, en 1972. Des propositions précises comme la reconnaissance d'un droit absolu au logement pour toutes les familles, et la désignation par le président d'un chargé de mission pour étudier la situation de la globalité de la population sous-prolétarienne française, étaient formulées à cette occasion.

Le président de la République ne vit pas comment il pouvait donner suite à ces deux demandes mais promit qu'il ferait un geste pour sensibiliser l'opinion publique. Il proposa que la soirée à la Comédie française pour le tricentenaire de la mort de Molière soit donnée au bénéfice de l'association Aide à toute détresse. Le père Joseph Wresinski ne fit pas la fine bouche : il accepta la proposition mais demanda que des places soient réservées pour une délégation de familles vivant dans la grande pauvreté, et que celles-ci rencontrent le président de la République à cette occasion.

Après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, le père Joseph Wresinski reprend son bâton de pèlerin.

Dès la fin de l'été 1974, il entreprend les premières démarches afin d'assurer une représentation des plus pauvres au sein du Conseil économique et social de la République. Le 16 septembre 1974, dans une lettre adressée à Geneviève de Gaulle Anthonioz, un conseiller technique accuse réception, sans autre commentaire, de « *la candidature de l'abbé Joseph Wresinski comme représentant et spécialiste du Quart Monde au Conseil économique et social* ».

La préparation et la publication d'un livre blanc sur le sous-prolétariat en France fourniront l'occasion d'une audience. Le père Wresinski réitère la demande adressée en son temps au président Pompidou : qu'il désigne un chargé de mission, attaché à la présidence de la République, et dont la mission ne s'éteindrait que lorsque la misère aurait disparu.

Cette demande fut accueillie avec le même scepticisme. Cela ne découragea pas le père Joseph. Conscient de l'impact que tel ou tel geste posé par le chef de l'Etat pouvait avoir sur l'opinion publique, il se réjouit que celui-ci accepte une invitation à venir déjeuner chez elle, que lui avait adressée une famille habitant à la cité du Soleil Levant, à Herblay (Val d'Oise).

Cette visite du président de la République, le 1<sup>er</sup> janvier 1977, à une famille du monde de la misère suscita dans la presse pas mal de dérision. La rencontre d'Herblay fut immédiatement suivie d'un courrier adressé au Président, dans lequel le père Joseph revenait sur sa demande de création d'un « *délégué aux minorités les plus défavorisées* » aux côtés du président de la République et d'une représentation des plus démunis dans les instances officielles.

Dans un discours public prononcé à la salle de la Mutualité à Paris, le 17 novembre 1977, le père Joseph Wresinski enfonçait encore le clou. Dans une « *adresse à l'Etat* », il évoquait une fois de plus le rôle éminent du chef de l'Etat :

« Nous demandons d'abord que le président de la République se reconnaisse publiquement garant de la défense des intérêts des minorités exclues ; qu'il veille à ce que le Quart Monde obtienne au plus vite les moyens de ses libertés socio-économiques, culturelles et politiques ; qu'il veille notamment à ce que le Quart Monde soit représenté dans toutes les instances où les autres citoyens peuvent se faire entendre.

Nous demandons que pour assumer cette responsabilité dans les meilleures conditions, le chef de l'État désigne auprès de la présidence de la République un délégué chargé de suivre et d'évaluer en permanence l'élaboration et l'exécution d'un plan quinquennal pour éliminer la misère et l'exclusion dans la démocratie française. »

Il renouvela ces demandes dans un courrier adressé le 26 mars 1978 au président Giscard d'Estaing pour lui demander de recevoir le Mouvement ATD Quart Monde.

« Monsieur le Président,

Depuis le siècle dernier, ce sous-prolétariat a vécu en exclu politique, parce qu'exclu de l'histoire que vivaient les classes ouvrières et paysannes, mieux armées pour entrer dans l'ère industrielle. Son histoire particulière et son identité propre n'ayant jamais été reconnues, il n'a pas reçu les moyens de sa représentation publique. D'autres ont parfois tenté de parler en son nom mais sans suffisamment le connaître ni jamais se solidariser publiquement avec lui. Aussi, les lois sociales ne recouvrent-elles jamais pleinement ses besoins, ni ne tiennent-elles compte de ses faibles moyens de répondre aux conditions et obligations qui forment la contrepartie inévitable de la jouissance de tous droits accordés.

*Vous savez qu'à cause de cela, il existe au pied de l'échelle sociale, en France comme dans les autres pays industrialisés, une zone où même les droits de l'homme ne sont pas respectés. Ni l'alphabet, ni l'aide sociale, ni les moyens de protection de la santé et l'aide médicale n'y sont assurés. Sans parler du refus systématique d'embaucher ces travailleurs aux corps trop faibles, privés de métier et des aptitudes requises, même de la part d'ouvriers non qualifiés, par un marché de l'emploi moderne.*

Ce que demande le sous-prolétariat par l'intermédiaire de notre Mouvement (le seul en France à avoir été conçu en organisation de solidarité sous-prolétarienne) ce n'est pas simplement que des mesures soient prises en sa faveur. Il demande avant tout d'entrer enfin dans la démocratie à laquelle participent depuis longtemps toutes les autres catégories de population. Tant que majorité et opposition parlementaires réunies peuvent exclure le sous-prolétariat de la vie politique, cette démocratie sera une démocratie pour certains mais pas pour tous.

Vous seul pourriez actuellement mettre fin à cette situation en acceptant de rencontrer un Mouvement représentatif du sous-prolétariat, vous pourriez infléchir son histoire d'exclu en l'introduisant enfin, en son nom propre, dans le discours politique... »

Dans une note manuscrite datée de l'été 1979, il tente de préciser les raisons qui le poussent à demander la création de ce poste de délégué aux minorités auprès du président de la République.

« Pourquoi auprès du président de la République ? Au fondement de la Constitution sont les droits de l'homme. Le président de la République est garant que ceux-ci soient respectés pour tous les citoyens (donc pour les plus défavorisés).

Cette garantie suppose une liberté envers les lobbies, les partis et groupes de pression. La conception de la démocratie est le respect et la défense des droits des minorités les plus défavorisées.

Il est la plus haute autorité morale et (en France) politique. Il doit donc veiller à ce que la Nation soit sensibilisée à ce que les droits des minorités soient l'affaire de tous.

Enfin il doit assurer la voix politique de ceux qui en sont privés.

Le délégué [donne] la possibilité au président d'intervenir en connaissance de cause. Il doit pouvoir intervenir indépendamment de toute influence. Il doit pouvoir avoir de l'influence sur tous les ministères. Il connaît, il tient à jour toutes informations concernant la condition infantine de tous les enfants de la Nation.

Il est défenseur : il proposerait au chef de l'État un Plan à réaliser dans un laps de temps déterminé. Ce Plan se donnerait des objectifs limités. Il recevrait les moyens adéquats. Il étudierait les méthodes éprouvées. Il en assurerait l'application, l'évaluation, la diffusion des résultats.

Il est le mobilisateur des instances responsables. Il crée des initiatives.

Il doit agir pour que les moyens soient assurés aux parents et aux institutions pour que les droits soient assurés. »

Peu de temps avant la fin de son mandat, le président Giscard d'Estaing répondra partiellement aux attentes réitérées du père Joseph Wresinski, notamment en le nommant, en 1979, membre du Conseil économique et social.

Voilà ce que j'avais envie de vous dire ce soir en repensant à ce qu'avait été la pensée et la pratique politiques du père Joseph Wresinski. En y réfléchissant bien, le père Joseph était l'homme d'une question, il n'avait pas la prétention d'avoir des réponses, encore moins une réponse, la réponse. Il posait inlassablement une seule et même question qu'il formula publiquement en juin 1987 lors des fêtes du 30<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de Rome : « *Ce que je fais, ce que je dis, ce que je propose permet-il la réalisation d'une Europe où les plus pauvres seront enfin libérés ? Permet-il la réalisation d'une Europe des Droits de l'Homme ?* »

Est-ce autre chose, finalement, pour le prêtre catholique qu'il était, que la question qui hante la tradition judéo-chrétienne depuis la nuit des temps et le meurtre d'Abel par Caïn : « Qu'as-tu fait de ton frère ? ».

Y-a-t-il une question plus fondatrice d'une civilisation que celle-là ?